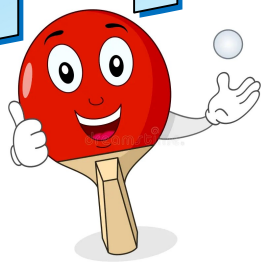
Le Comité Départemental du 93 de T.T. organise le :

TOURNOI PREMIÈRES BALLES N°1

BUVETTE SUR PLACE



LE DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026

POINTAGE : 9H00 ET 13H00 (SELON LA CATÉGORIE)

LIEU : GYMNASE PAUL SIMON
27 BIS RUE EDOUARD VAILLANT
93350 LE BOURGET

Cette Compétition est réservée aux joueurs et joueuses **de POUSSINS à VÉTÉRANS,**
Licenciés COMPÉTITIONS ou LOISIRS : Non Classés (NC),
et en 1ère DEMANDE DE LICENCE depuis le 1er Juillet 2026.

(Tous les joueurs et joueuses dont le numéro de licence est inférieur à 9327577 NE POURRONT PAS S'INSCRIRE)

Nous invitons tous les LICENCIÉS de tous les clubs de la SEINE - SAINT - DENIS à VENIR NOMBREUX et à participer GRATUITEMENT à ce tournoi.

Les différents tableaux seront organisés en fonction des joueurs et joueuses présent(e)s inscrit(e)s.

Date limite des inscriptions pour toutes les catégories : **MARDI 24 NOVEMBRE 2026**

LES ENGAGEMENTS SE FONT UNIQUEMENT SUR SPID "MON CLUB",
Rubrique : "Sportifs / Engagements / Tournoi 1ères Balles T1 "

Voir le Règlement au dos ►

Cette Compétition est réservée aux joueurs et joueuses **de POUSSINS à VÉTÉRANS,**
Licenciés COMPÉTITIONS ou LOISIRS : Non Classés (NC),
et en 1ère DEMANDE DE LICENCE depuis le 1er Juillet 2026.

(Tous les joueurs et joueuses dont le numéro de licence est inférieur à 9327577 NE POURRONT PAS S'INSCRIRE)

Licenciation : Chaque joueur et joueuse doit obligatoirement présenter au JA sa **licence à jour**.
Les personnes figurant sur le "banc", situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être licenciées.
Le juge-arbitre doit s'assurer de leur licenciation.
Les Poussin(e)s ne pourront pas jouer avec les catégories Juniors et Seniors.
Certification médicale :
- Licencié mineur : certificat médical ou attestation au questionnaire de santé mineur, renouvelable chaque année.
- Licencié majeur de moins de 65 ans : complétude du Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne avec un QR code et numéro de série unique, ou certificat médical.
- Licencié de 65 ans et plus : certificat médical valable 5 ans sauf changement de catégorie. Renouvellement annuel durant ces 5 ans avec l'attestation éditée lors de la complétude du PPS en ligne avec un QR code et numéro de série unique (puis nouveau certificat exigé après un changement de catégorie).

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION :

1 - Ce tournoi est ouvert à tous les **licenciés FFTT de la Seine-Saint-Denis**
(Compétitions ou Loisirs en 1ère demande de licence, et de Poussins à Vétérans).

2 - Tournoi **GRATUIT** et **inscription obligatoire sur SPID "MON CLUB" avant le Mardi 24 Novembre 2026.**

3 - Le **pointage** des inscriptions se fera à **9H et à 13H** et la clôture des inscriptions **15** minutes après le début du pointage.

4 - Chaque joueur(euse) participera au moins à **1 tableau**. Classement intégral de tous les tableaux si l'horaire le permet.

5 - Dans tous les tableaux, des poules de 3 ou 4 joueurs(euse)s seront organisées et les 2 premier(e)s de chaque poule seront qualifié(e)s dans le tableau gagnant à élimination directe. Le 3ème ou le 3ème et 4ème de chaque poule seront reversés dans un tableau perdant à élimination directe ou en poule.

6 - Les joueurs ou joueuses seront placés dans les poules par tirage au sort intégral. Dans la mesure du possible, deux joueur(euse)s ou plus d'une même association ne se retrouveront pas dans la même poule.

7 - Les joueurs classés 1er de chaque poule et qualifiés pour disputer le Tableau à Élimination Directe (T.E.D.) seront placés dans celui-ci en tenant compte de leur numéro de poule.
Exemple : le 1er de la poule 1, en numéro 1 du tableau, le 1er de la poule 10, en N° 10 du tableau.
Les 2èmes de chaque poule dans le tableau opposé à leur 1er de poule. Dans le tableau, il ne sera pas tenu compte de l'appartenance de deux joueurs à une même association.

8 - Les parties se dérouleront au **meilleur des 5 manches de 11 points**. Balles blanches. De 16 à 22 tables si besoin.

9 - Les meilleurs de chaque tableau seront récompensés (Possibilité de lots pour les autres).

10 - Être en **tenue réglementaire : short + maillot** (Ne pas oublier sa licence, raquette, balle pour échauffement).

11 - **Arbitrer les parties** à son tour ou sur la sollicitation du Juge - Arbitre.

12 - **Les résultats des rencontres des joueur(euse)s seront comptabilisés uniquement pour les licencié(e)s compétitions.**
- **Le coefficient de cette compétition est de 0,50.**

13 - Les cartons disciplinaires infligés lors de cette épreuve seront assimilés aux épreuves individuelles.

14 - Cette épreuve est une organisation de promotion et de développement faite par le Comité Départemental de T.T. du 93 en partenariat avec le Conseil Départemental de la Seine - Saint - Denis et la DDCS 93.